



éduscol

Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

Accueil du portail > Scolarité et parcours de l'élève > Orientation > Paysage de l'orientation

Paysage de l'orientation

Les "cordées de la réussite", levier d'action pour élever l'ambition des jeunes

Le continuum Bac -3 / Bac +3 est au cœur de la réflexion conjointe menée par le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche en partenariat avec la politique de la ville pour permettre le rapprochement entre le lycée et l'enseignement supérieur. Les « cordées de la réussite » en sont un des leviers d'action.

- ▶ Donner de l'ambition aux jeunes issus des milieux sociaux modestes notamment dans les formations professionnelles
- ▶ Pourquoi les « cordées de la réussite » ?
- ▶ Les journées nationales des cordées de la réussite
- ▶ Portrait robot d'une cordée type
- ▶ Comment "encorder" mon établissement ?

Donner de l'ambition aux jeunes issus des milieux sociaux modestes notamment dans les formations professionnelles

Les « cordées de la réussite » sont un dispositif mené en partenariat avec la politique de la ville visant à accroître l'ambition scolaire des jeunes lycéens et collégiens issus de milieux sociaux modestes. Leur objectif est de **lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur** et notamment aux filières d'excellence.

Le continuum Bac -3 / Bac +3 est au cœur de la réflexion conjointe menée par le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche pour permettre le rapprochement entre le lycée et l'enseignement supérieur. Or, les cordées s'inscrivent pleinement dans la **circulaire Bac -3 / Bac +3** visant à renforcer ce continuum de formation et en sont un des leviers d'action.

Chaque année, **une note de cadrage fixe les grandes orientations des Cordées** (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Depuis 2013 - 2014, l'accent est mis sur les actions à destination des lycéens professionnels.

Retrouvez toute l'information sur **le site des cordées de la réussite**

Vous avez une question, écrivez un courriel à cette adresse : cordeesdelareussite@education.gouv.fr



Pourquoi les « cordées de la réussite » ?

- Parce que **ça marche** ! 38% des bénéficiaires entament des études longues dans le supérieur (Université, Grandes écoles...); 35% entament des études courtes (BTS, IUT ...) et 19% entrent en CPGE;

- Parce que c'est un **dispositif partenarial** entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la ville et les associations au service de la réussite éducative pour tous;
- Parce que c'est un outil pour les établissements afin de mieux **lutter contre les inégalités** de territoires et permettre à l'institution scolaire de jouer pleinement son rôle d'ascenseur social;
- Parce que c'est un dispositif au service d'**une plus grande ouverture sociale** des établissements du supérieur.

Suivez chaque année **l'enquête de suivi des « cordées de la réussite »** réalisée conjointement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la ville.

Les journées nationales des cordées de la réussite

Les journées nationales des cordées de la réussite sont l'opportunité pour chaque académie de **mettre en avant ses réalisations en matière de réussite éducative** de tous les élèves, de mobiliser les différents partenaires et de communiquer auprès des collégiens et lycéens des zones ECLAIR et des territoires ruraux sur les formations de l'enseignement supérieur.

Retrouvez **les journées nationales des cordées de la réussite** sur le site officiel.

Vous menez des activités dans le cadre des cordées de la réussite et vous souhaitez communiquer sur la page officielle des cordées gérée par le ministère de l'éducation nationale, rendez-vous dès à présent sur la **page facebook des Cordées de la réussite**.

Vous souhaitez communiquer sur vos actions, écrivez un courriel à cette adresse : cordeesdelareussite@education.gouv.fr

Portrait robot d'une cordée type

Une cordée repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » qui peut être un établissement d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), des lycées avec CPGE ou STS **et des établissements dits « sources » (collèges et lycées)**. Ces établissements sources sont implantés dans les quartiers de la politique de la ville ou des établissements de l'éducation prioritaire.

Une cordée type est composée d'un établissement du supérieur en tête de cordée et de 5 établissements sources (2 LGT, 2 collèges et un lycée avec CPGE) pour 92 élèves.

Dans le cadre d'une cordée, des actions de tutorat sont menées. **Le tutorat peut être collectif ou individuel, il a lieu de façon hebdomadaire avec un étudiant tuteur d'un lycéen et un lycéen tuteur d'un collégien.**

D'autre part, des activités d'ouverture culturelle et sociale peuvent être développées avec par exemple la visite de musées, d'institutions publiques ou l'organisation de conférences.

Comment "encorder" mon établissement ?

Pour un professeur qui souhaiterait **faire adhérer son établissement à une cordée**, la première étape consiste à se renseigner sur l'existence des têtes de cordées dans l'académie concernée.

Retrouvez les cordées près de chez vous en accédant au **site officiel des « cordées de la réussite »** qui présente toutes les cordées de chaque académie (cliquez sur la carte pour découvrir les cordées de votre académie).

Deux cas de figure peuvent se présenter :

Les cordées de votre académie vous intéressent

La prochaine étape consiste à **rencontrer votre chef d'établissement afin de lui proposer ce projet d'adhésion** aux cordées de la réussite. Avec l'aval de ce dernier, il convient alors de contacter une tête de cordée.

Il n'existe pas de tête de cordée dans votre académie ou les cordées existantes ne vous conviennent pas

Dans ce cas de figure, la prochaine étape consiste toujours à rencontrer votre chef d'établissement afin de lui proposer ce projet d'adhésion aux cordées de la réussite. Avec l'accord du chef d'établissement, il convient de **contacter votre correspondant académique en charge des « cordées de la réussite »**. Ce dernier pourra vous conseiller et vous soutenir dans votre projet.

Choisissez une académie ▼

Correspondant académique	Courriel
Aix-Marseille	
Valérie GUIDARINI	valerie.guidarini@ac-aix-marseille.fr
Amiens	
Anne GHETEMME	anne-isabelle.ghetemme@ac-amiens.fr
Stéphane NOE	stephane.noe@ac-amiens.fr
Besançon	
Isabelle JACQUES	isabelle.jacques@univ-fcomte.fr
Catherine DODANE	catherine.dodane@ac-besancon.fr
Bordeaux	
Eric MORTELETTE	ce.saiio@ac-bordeaux.fr
Caen	
Daniel DELAPORTE	daniel.delaporte@ac-caen.fr
Clermont-Ferrand	
Emmanuelle ROSNET	emmanuelle.rosnet@ac-clermont.fr
Corse	
Françoise DEMARTINI	francoise.demartini@ac-corse.fr
Créteil	
Bruno MOMBELLI	bruno.mombelli@ac-creteil.fr
Dijon	
Anne DE ROZARIO	anne.de-rozario@ac-dijon.fr
Sophie OSAYI-ORAGE	sophie.osayi-orage@ac-dijon.fr
Grenoble	
Jean-Christophe LARBAUD	jean-christophe.larbaud@ac-grenoble.fr
Blandine BAROIS	blandine.barois@ac-grenoble.fr
Guadeloupe	
Harry Araminthe	Harry.Araminthe@ac-guadeloupe.fr
Lydia LACEMON	lydia.lacemon@ac-guadeloupe.fr
Guyane	
Myriam HO-A-KWIE-MANGAL	csaio@ac-guyane.fr
Lille	
Manuel HERNU	manuel.hernu@ac-lille.fr
Eric BILLOT	eric.billot@ac-lille.fr
Bruno CLAVAL	ce.i59cabia@ac-lille.fr
Laure AUGUSTYN	ce.scappe-b3p@ac-lille.fr
Limoges	
Jean-Jacques HENAULT	jean-jacques.henault@ac-limoges.fr
Lyon	
Yves FLAMMIER	yves.flammier@ac-lyon.fr
Florence FIORITI	florence.fioriti@ac-lyon.fr
Martinique	
Louis-Georges LEDOUX	louis-georges.ledoux@ac-martinique.fr
Montpellier	
Olivier BRUNEL	olivier.brunel@ac-montpellier.fr

Nancy-Metz	
Laurence Naert	laurence.naert@ac-nancy-metz.fr
Nantes	
Sylvie MARQUER	cardie2@ac-nantes.fr
Nice	
Françoise FETNAN	Françoise.fetnan@ac-nice.fr
Charlie GALIBERT	charlie.galibert@ac-nice.fr
Orléans-Tours	
Alexandra MENEUX	alexandra.meneux@ac-orleans-tours.fr
Paris	
Hervé LEFEUVRE	herve.lefeuvre@ac-paris.fr
Julie VIARD	julie.viard@ac-paris.fr
Poitiers	
Dominique VIEUX	dominique.vieux@ac-poitiers.fr
Reims	
Eric GUILLEZ	eric.guillez@ac-reims.fr
Rennes	
Gérald MOENNER	gerald.moenner@ac-rennes.fr
Réunion	
Michel GEORGES-SKELLY	michel.georges-skelly@ac-reunion.fr
Rouen	
Gérard BARBARAY	dalec@ac-rouen.fr
Strasbourg	
Emmanuel PERCQ	emmanuel.percq@ac-strasbourg.fr
Toulouse	
Corinne AVIAS	corinne.avias@ac-toulouse.fr
Versailles	
Annie ZENTILIN	annie.zentilin@ac-versailles.fr

Mis à jour le 09 février 2017

Partager cet article



Ministère de l'Éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés